



Direction des Affaires Culturelles

2024 DAC 38 Subvention (230.000 euros) à l'association Cité-Théâtre et avenant n°1 à la convention annuelle financière (14e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville de Paris de soutien aux lieux de diffusion de spectacle vivant, je vous propose par le présent projet d'apporter notre aide à l'association Cité-Théâtre pour le fonctionnement du Théâtre de la Cité Internationale situé 21 boulevard Jourdan, 75014 Paris, et dirigé par Marc Le Glatin.

Le Théâtre de la Cité Internationale dispose de 3 salles de spectacle et se situe sur le site de la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP). Jusqu'à l'été 2016, il fut un service de la Fondation Nationale de la CiuP, reconnue d'utilité publique. En septembre 2016, la gestion du théâtre a été autonomisée avec la création d'un statut associatif dont la raison sociale est Cité-Théâtre. Les locaux restent la propriété de la Fondation nationale de la CiuP.

Les partenaires institutionnels (État, Ville de Paris, Fondation nationale de la CiuP) et l'association Cité-Théâtre ont signé une convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2022-2024.

La saison 2023/ 2024 du Théâtre a été marquée par un début de saison très dense et une programmation internationale. Le Théâtre souhaite en effet réaffirmer l'identité internationale du lieu (à la demande notamment de la Fondation de la Cité) à travers sa programmation venant notamment :

- d'Argentine dans le cadre du Festival d'Automne (Mariano Pensotti) ;
- du Québec dans le cadre d'une tournée européenne de l'artiste Florent Siaud ;
- de Suisse en partenariat notamment avec le centre culturel Suisse et la maison de la Suisse (Coline Bardin, Martin Zimmermann, Daniel Hellmann).

Le TCI continue par ailleurs de développer un son travail de partenariat avec le programme New Settings porté par le Fondation d'Entreprise Hermès devenu Transforme en 2023, le Festival d'Automne, le Festival Faits d'Hiver dont il a accueilli la soirée d'ouverture, Sons d'Hiver, La Muse en Circuit, circusnext etc.

Le théâtre poursuivra de nombreuses activités d'éducation artistique et culturelle menées par des artistes directement auprès de publics très variés (bénéficiaires de minima sociaux, élèves d'établissements secondaires, milieu étudiant, etc.). L'équipe du TCI accompagne chaque année deux résidences d'artistes dans le cadre de l'Art pour Grandir, et participe aux stages de vacances scolaires Paris Sport Vacances + Culture.

Compte tenu, d'une part de la qualité et de la singularité de l'activité artistique développée par le Théâtre de la Cité Internationale, et d'autre part du travail mené à destination des jeunes équipes artistiques et des publics, je vous propose que la Ville de Paris contribue au fonctionnement de la structure.

Par délibération la délibération 2023 DAC 543 en date des 12, 13, 14 et 15 décembre 2023, un acompte de 138.000 euros a été attribué à l'association au titre de l'année 2024. Il vous est proposé d'accorder le solde de cette subvention au titre l'année 2024, à hauteur de 92.000 euros. Cela porte la subvention pour le fonctionnement 2024 de la structure à 230.000 euros au total.

Je vous prie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer l'avenant n°1 à la convention annuelle financière, relatif à l'attribution du solde de la subvention de fonctionnement 2024 à l'association Cité-Théâtre (14e).

